

SYNTHESE DES ATELIERS DE MI-MANDAT DU 12 et 14 OCTOBRE 2023

En fin de l'énoncé de chaque action, les symboles suivants indiqueront notre classement :

EC : En Cours et/ou à prolonger et/ou à démarrer rapidement

LT : projet de Long Terme, qui indique une tendance mais dont la réalisation semble encore lointaine

NR : Non Retenu. Car nous paraissant irréaliste ou partant d'un constat que nous ne partageons pas (pour l'instant du moins).

1. Patrimoine

- **Valoriser nos placettes : Portail, Sac, Paty :**

C'est en cours pour la placette du Portail. Après des travaux obligatoires de consolidation de la voûte située en dessous et conduisant à l'abreuvoir souterrain, après également une réunion de concertation avec les riverains en début d'été, son aménagement provisoire sera effectué en novembre. Les calades au sol deviendront définitives en 2024 après obtention de subventions sur ce dossier.

A suivre pour les autres placettes.

EC

- **Aménagement de la calade menant à ND de Bellevue**

Le projet a été évoqué à de multiples reprises. Des contacts ont été pris, notamment avec les Parc Naturel

Régional du Verdon, qui connaît la méthode à poursuivre pour interdire et empêcher la circulation de véhicules à moteur et engager des travaux de restauration de la calade.

Au passage, l'aménagement devra se poursuivre aux abords de la chapelle (escaliers et chemins d'accès), dans la poursuite du grand nettoyage opéré par les chantiers participatifs de 2021 et par l'installation de fresques en 2023, visant à valoriser ce patrimoine.

EC

- **Dégoudronnage des calades du village :**

Projet très ambitieux, qui nous paraît relever d'un projet global de traitement de la circulation et des surfaces.

LT

- **Panneau pour indiquer la table d'orientation :**

Elle est déjà indiquée sur les dépliants touristiques mais quelques panneaux aideront en effet à la situer.

Le stationnement devant ce formidable point de vue devra aussi être interdit.

EC

- **Restaurer la fontaine et ses lavoirs et les nettoyer régulièrement :**

Il nous faudra revenir sur la notion de restauration car leur état nous semble correct. Par ailleurs les bassins sont nettoyés de temps à autre.

Un chantier d'insertion se termine juste au-dessus – calades, murets, butte en terre – visant à créer un lieu agréable de promenade juste au-dessus et à valoriser ce patrimoine.

NR

- **Sentiers de balades autour du village avec balisage de panneaux thématiques :**
Dossier à élaborer avec le Parc Naturel Régional du Verdon pour compléter les panneaux indicateurs sur nos chemins et développer l'information historique et botanique.

LT

2. Culture

- **Créer un circuit balisé des artistes et artisans d'art :**

Cela nous semble peu opportun car des panneaux ont vocation à durer. Or, les artisans et artistes bougent.

Les plus anciens se souviennent des céramistes Coquet ou Pierrisnard, des artisans travaillant le cuir ou les bougies, etc.

Que ferait-on de leurs panneaux aujourd'hui ? De même, une des deux potières installées à côté du Café des Arts a mis son activité en suspens. Il faudrait déjà modifier son panneau...

NR

- **Créer un événement ressemblant à la foire des 5A des années 80 :**

Projet très dynamisant et qui accompagnerait l'élan que connaît de nouveau Puimoisson avec ses artisans et ses artistes.

A élaborer avec les acteurs eux-mêmes, le futur comité des fêtes et/ou une association culturelle du village.

LT

- **Développer les associations culturelles en hiver car il ne se passe rien :**

Nous ne partageons pas cet avis. Puimoisson a la chance d'avoir des associations très dynamiques qui, si elles réalisent un peu moins d'actions l'hiver, en réalisent tout de même. Nous pouvons ainsi profiter de concerts, de conférences, d'expositions (en salle du conseil ou dans l'église avec le crèche). La vie culturelle est continue.

NR

- **Créer un festival original en fonction de ce qui existe dans la région et ce qui pourrait manquer :**

La mairie encouragera, comme elle le fait pour toute action associative, toute velléité.

Néanmoins une action aussi ambitieuse qu'un festival devra naître d'un collectif, réunissant des acteurs culturels, des porteurs de projets, des élus... Nous sommes à l'écoute et aideront à trouver les acteurs complémentaires pour créer la meilleure équipe possible.

LT

3. Un village vert et beau

- **Aménagement des aires de Riez en promenade jardin et bancs**

Projet lui aussi évoqué à plusieurs reprises. Le foncier à cet endroit n'appartient pas pleinement à la commune. Pour des aménagements d'ampleur, il faudra au préalable acquérir les parcelles dont nous ne sommes pas propriétaires.

Un grand parking pourrait être installé là également, aidant à libérer de l'espace au vivant dans les rues du village.

LT

- **Désimperméabiliser les cours d'école**

Il s'agit d'un projet programmé. D'urgence ce sont les arbres qui verront leur pourtour décaissé, en ce début de mois de novembre. L'expertise de l'ONF sur la santé de ces arbres a conclu à cette nécessité.

En 2024, ce sont les deux cours qui changeront de revêtement, au profit d'un sol plus respirant et naturel, tout en pouvant accueillir le passage momentané de véhicules (pour le Cinéma de pays, pour les associations, pour l'accès des secours).

L'action est inscrite dans le projet « Villages d'Avenir ».

EC

- **Fleurir le village**

Ce sujet est lié à l'eau et à son utilisation possible. A ce jour, début novembre, notre commune, comme tout le bassin versant du Colostre, reste sous le coup d'un arrêté préfectoral de sécheresse interdisant d'arroser toute fleur ou massif d'ornement. Il est prévisible que ce genre de situation se reproduise. Il va donc falloir trouver les espèces de fleurs nécessitant moins d'eau pour se développer. Il va également falloir mieux récupérer l'eau de pluie.

Cette action est également inscrite, pour la récupération d'eau, dans « Villages d'Avenir ».

EC

- **Enfouissement des lignes téléphoniques et de la fibre**

Le sujet est très épineux. Le maire est en contact régulier avec l'opérateur en charge du déploiement de la fibre – XP Fibre, filiale de SFR – afin de lui faire part de divers dysfonctionnements dont chacun est témoin (boîtiers installés de façon indue, non couverture de toute la commune, lignes coupant la vue ou bien tombées à terre, etc.). Les remédiations sont rares.

L'association des maires par son président Daniel Spagnou fait systématiquement remonter en préfecture les anomalies récurrentes constatées partout. C'est également notre sénateur ainsi que nos élus du Conseil Régional que notre maire a sollicités.

Une installation propre et efficace n'est malheureusement pas acquise, pas plus que ne l'est le retrait des anciens fils de cuivre du téléphone.

Enfin, la généralisation de l'accès possible à la fibre pour l'ensemble des parcelles de la commune à Noël

2022 est une promesse faite par XP Fibre à M. le maire qui n'est pas tenue.

LT

- **Avoir un village piéton dans un centre ancien rénové :**

Rues de couleur claire, façades et volets aux couleurs harmonieuses et autorisées, habitat rénové et occupé à l'année

La piétonisation du village se fera, car c'est la tendance inéluctable de toutes les villes et de beaucoup de villages. Elle prend du temps, car nous sommes encore très dépendants de la voiture.

L'aménagement de l'espace piéton sur la place a valu au conseil municipal beaucoup de critiques, car on enlevait quelques places de stationnement. Aujourd'hui, probablement plus personne ne reviendrait sur l'intérêt de cet espace piéton, mais les changements sont parfois longs à accepter, notamment quand il est question de voitures.

Le changement de couleur des rues se fera après réfection des rues, de façon progressive donc, et après avoir convaincu les services techniques de DLV Agglo qu'il faut désormais suivre les consignes de tous les organismes environnementaux qui préconisent l'éclaircissement afin de conserver moins de chaleur l'été.

L'embellissement du village et la redynamisation du centre sont inscrits dans notre PLU, voté le 1er mars dernier. Nous avons complété cette mesure en votant une augmentation de la taxe foncière sur les résidences secondaires afin d'encourager les propriétaires à les vendre ou à les louer à l'année.

LT et EC

4. Stationnement et circulation

- **Enlever toutes les voitures de la place et faire des parkings en périphérie**

Cf. plus haut. C'est la tendance. A condition bien sûr de proposer des stationnements en périphérie.

LT

- **Installer davantage de signalisation aux entrées du village pour ralentir les véhicules**

Une première grande étape de ralentissement a été réalisée. Le centre est désormais en zone 30, avec une route plus sinueuse, une écluse devant l'école, des panneaux, des inscriptions au sol. De nouvelles mesures de vitesse vont être réalisées, afin éventuellement de compléter les installations réalisées. La mairie demande aussi régulièrement aux gendarmes d'effectuer des contrôles de vitesse. Nous savons que c'est un ensemble de mesures qui œuvrent au ralentissement et qui vise à compenser le manque de civisme de certains automobilistes.

EC

5. Tourisme

- **Développer le tourisme culturel et patrimonial sans chercher un tourisme de masse saisonnier**

M. le maire est administrateur de l'Office du Tourisme du Pays de Manosque, soit l'office de tourisme de DLVAgglo. Cet organisme gère et accompagne le développement touristique de notre territoire, en fonction des choix des communes. Puimoisson ne peut, ni ne veut rivaliser avec Gréoux ou Manosque.

Notre maire porte ce projet de tourisme durable, basé sur l'échange et la pratique équilibrée de notre territoire.

Par ailleurs la vitalité de nos associations et de notre marché de producteurs sont des piliers de ce développement durable, attractif pour des touristes venus chercher autre chose qu'une simple consommation non critiquable, mais disponible ailleurs.

EC

6. Transports

- **Développer les transports collectifs en journée**

Question épineuse de nouveau. Les transports sont de la compétence de DLVAgglo. Or ils coûtent cher, conduisant le conseil communautaire à en augmenter le coût d'abonnement. Il existe du transport à la demande, dont l'usage n'est pas approprié sur notre territoire. Hors DLVAgglo, pour se rendre à Digne, à Marseille ou à Nice, les transports Zou sont également rares.

Une idée est de favoriser la mobilité des jeunes, notamment en mettant à leur disposition des véhicules électriques pour leur permettre de travailler. Egalement, une participation au financement de leur permis de conduire pourrait se faire en échange de transports qu'ils pourraient réaliser, à la carte. Un système certes compliqué mais auquel notre maire – en charge de l'insertion pour DLVAgglo – et le président de DLVAgglo réfléchissent. Le développement du vélo n'est pas à négliger non plus. Il se fera à long terme, mais le monde rural peut aussi être concerné par ses atouts.

EC

- **Mise en place de covoiturage via le site de Puimisson**

Cela semble très complexe. Il existe le site Bla-Bla cars, dont le fonctionnement est efficace et nous invitons les conducteurs comme les usagers à s'y inscrire.

NR

7. Environnement et déchets

- **Développer le nombre de conteneurs enterrés et installer du tri sélectif sur la place**

C'est en cours. La compétence du ramassage des déchets appartient à DLVAgglo qui nous a sollicités sur cette question. Les conteneurs sur roues sont amenés à disparaître au profit de grosses colonnes enterrées.

Nous en expliquerons les raisons dans une prochaine newsletter. Nous allons formuler la demande de conteneurs de tri sur la place Saint-Eloi.

EC

- **Installer des récupérateurs d'eau de pluie**

C'est en cours également. Le PLU l'impose pour toute nouvelle construction ou réhabilitation, y compris dans le centre ancien. Sur les bâtiments publics, l'école notamment et sa grande toiture, c'est dans le programme « Villages d'Avenir ».

EC

8. Bénévolat et entraide

- **Recenser les bénévoles pour plus d'entraide**

Excellente idée, qui semble facile à mettre en œuvre. Nous allons nous y atteler au plus vite.

EC

- **Recenser les aidants familiaux et les mettre en relation pour des échanges divers**

Là encore l'idée est excellente et semble réalisable rapidement. Nous pouvons nous appuyer sur l'expérience de l'ADMR, de La Populaire (structures qui interviennent au domicile des personnes) et de l'Association des Paralysés de France pour connaître leurs expériences et leurs actions dans ce sens.

EC

- **Créer un « bureau des compétences » ou encore une « maison de services » afin de**

mettre en relation les bonnes volontés avec des personnes qui expriment des besoins
Partage de savoirs, aides momentanées ou régulières... là encore de la mise en lien.

Excellente idée qui ne nécessite que de l'ingénierie afin d'être réalisée.

EC

- **Mise en place de petits services, contre rémunérations**

Un service de conciergerie existe à Digne-les-Bains. Nous travaillons avec l'association qui le porte à le développer en zone rurale.

EC

- **Utilisation d'un système d'échange locale (une monnaie locale) au sein du village**

pour de petits échanges de biens ou de service, de type « june » à Forcalquier

Les personnes de Forcalquier sont à inviter afin de comprendre ce fonctionnement.

EC

9. La Fondation Arnaud

- **Créer un centre d'hébergement pour étudiants avec contrepartie d'aide à l'Epi Bleu**
créer un centre de formation de type compagnonnage ; créer un lieu d'hébergement pour travailleurs saisonniers et pour jeunes travailleurs ; créer un tiers-lieu polyvalent de travail à distance

Ces propositions viennent nourrir les débats tenus en interne du conseil municipal et avec les nombreux partenaires autour de ce projet. Pour rappel, la proposition retenue est de créer de l'habitat partagé pour personnes âgées encore autonomes.

Pour rappel aussi, aucun notaire ne s'est encore prononcé sur la propriété du bâtiment.

Nous sommes suspendus à cette décision afin de continuer nos investigations. Par ailleurs, des élus continuent de travailler à la recherche de porteurs de projets suffisamment solides financièrement et acteurs des deux objectifs recherchés – offrir des services et de l'emploi à Puimoisson – afin de porter ce projet ambitieux.

EC

10. Le sport

- **Réaliser un aménagement sportif de type parcours de santé**

Cela semble simple à réaliser, vers les aires, sur l'aire de loisirs aux abords du city stade – « country stade » nous disons parfois, car on n'est pas en ville ! - ou encore vers l'ancien stade. La Communauté

Professionnelle Territoriale de Santé qui œuvre sur notre territoire, dont la commune de Puimoisson est un des premiers adhérents, peut nous aider à concevoir le projet et à le financer, dans le cadre du dispositif « sport-santé ».

EC

- **Apprendre à nager aux enfants, par la venue d'un bus-piscine itinérant ou par l'utilisation de piscines privées avec convention entre les personnes privées et la collectivité**

Voici un épineux problème. Le « savoir nager » est un objectif de l'Education nationale (pour la fin du collège) mais en comprenant qu'en zone rurale les piscines sont très éloignées.

Un bus-piscine coûte très cher et ne permettrait, selon les pédagogues spécialistes, que de se familiariser avec l'eau, sans savoir correctement nager (notamment s'immerger).

L'utilisation des piscines privées existe déjà à quelques endroits, mais à notre connaissance sur des initiatives privées, d'une famille vers une autre. A réfléchir sur cela peut se faire à l'échelle d'une classe.

Reste enfin la possibilité d'utiliser le nouvel équipement de DLVVAgglo : le centre aqua ludique de Manosque, qui sera opérationnel au deuxième trimestre 2024. Il aura les capacités d'accueillir des groupes et d'enseigner la pratique. Le problème est le transport.

Des maires de DLVAgglo, en plus de celui de

Puimoisson, vont demander aux services de l'Education nationale si un financement de transports sera possible pour au moins 10 séances de natation à Manosque.

EC

11. Créer une salle polyvalente

- **La créer dans d'anciens locaux bâtis :**

Le bâtiment de la Bouverie (privé) et l'ancien local des pompiers (communal) Rentabiliser le foncier bâti, avec intérêt patrimonial dans le cas de la Bouverie, est très intéressant.

Toutefois, en fonction des normes actuelles d'accessibilité et de gênes au voisinage (bruit, passage de véhicules), cela ne semble pas approprié.

NR

- **Créer une salle hors du réfectoire de l'école**

C'est un projet en cours. Le conseil municipal a recensé tous les besoins des associations, a même rajouté des projets ambitieux – la création d'un tiers-lieu – et réfléchit à l'implantation de cette nouvelle structure qui devra répondre à toutes les normes d'accès et d'urbanisme en vigueur. Ce travail a pu bénéficier des conseils gracieux d'un architecte. Une demande de subvention (DETR) sera formulée avant la fin de l'année pour entamer la réalisation de cet espace, pour l'instant nommé « espace du temps libre ». Une fois l'implantation trouvée et un emplacement arrêté, les associations seront consultées pour finaliser l'analyse des besoins.

EC

- **Désacraliser une partie de l'église pour l'utiliser à des fins d'expositions, de projections, de concerts, etc.**

Nous voyons en effet çà et là des exemples d'églises désacralisées et qui remplissent de toutes autres fonctions. A envisager en effet, en prenant bien soin de préserver la possibilité de culte, de considérer l'intérêt culturel et de conserver la valeur historique du bâtiment.

En l'état, nous saluons l'excellente cohabitation et la qualité de partage du lieu avec M. le curé, mais la question se pose d'un usage optimal de ce si grand volume, à entretenir et à chauffer. C'est de toute façon un projet à long terme, nécessitant beaucoup d'égards et de dialogues.

LT

12. Divers

- **Installer un DAB (Débit A Billets, ou « guichet automatique ») pour les espèces**

Des renseignements ont été pris auprès de La Poste, qui estime le coût trop important pour le service rendu. Par ailleurs, la disparition tendancielle de la monnaie fiduciaire n'incite pas à s'engager sur de tels investissements, qui ne donnent pas toujours satisfaction au sein d'autres communes (mauvais entretien, plus de billets disponibles, etc.).

NR

- **Créer une marque pour faire connaître Puimoisson**

Par manque de compréhension peut-être, nous ne comprenons pas bien cette demande. Nous faire connaître ? Mais dans quel objectif au juste ? A approfondir.

NR

- **Obtenir la présence d'un médecin un jour par semaine**

C'est une ambition qui reste possible d'assumer. L'EHPAD pourrait proposer un espace médicalisé, voire le futur espace du temps libre. Nous allons nous rapprocher de la Communauté Professionnelle

Territoriale de Santé pour connaître le besoin identifié par les médecins et éventuellement chercher à apporter la réponse.

EC

- **Créer une crèche pour les plus jeunes**

Le réseau des crèches est proposé par la CAF, qui les finance. Chaque village ne peut disposer de sa propre crèche, car l'équipement est très coûteux, notamment en fonctionnement.

NR

- **Rafraîchir l'école l'été**

Le diagnostic de ce bâtiment fait partie du programme « Villages d'Avenir » et une meilleure isolation sera sans doute à envisager. Avec une bonne isolation et de bonnes pratiques (fermeture des volets et des fenêtres au soleil), nous pouvons espérer un rafraîchissement du bâtiment sans avoir recours à un système de climatisation.

EC

- **Améliorer la pression d'eau en haut du village, disposer d'un plus grand château d'eau**

Discuté avec les services de DLVAgglo depuis plusieurs années, le remplacement par un beaucoup plus grand et plus haut château d'eau est prévu, budgété et voté par DLVAgglo pour 2024.

EC